

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSMCMANUT-2026-06-026

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Maintenance des matériels de construction et de manutention
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des matériels de construction et de manutention ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Maintenance des matériels de construction et de manutention :

Président : Monsieur François GOLANSKI, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Abderrezzak CHERIFI ;

Enseignants : Mesdames Florence BODIN, Marie-Pierre ESTEBAN, Sylvie LENFANT et Messieurs Edouard BACULARD, Guillaume BRISCADIEU, David GURGUL, David LEFEVRE, Christophe PASQUIER.

Professionnels : Mesdames Murielle DAMAIN, Françoise NOYON, Léna ROUXEL et Messieurs Loïc ALBERT, Thomas COLLIGNON, Matéo FAVERJON, Theo FOURNIER, Ludovic TERNYNCK.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

